



LE POINT DE CHUTE

BULLETIN DE LIAISON POUR SUIVRE LE COURANT
VOL.8 N° 1 – NOVEMBRE 2008



MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour à vous tous. Notre bulletin reprend vie et par son intermédiaire vous serez à même de constater qu'il s'est passé beaucoup de choses depuis sa dernière parution. Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour votre précieuse participation à la seconde consultation publique du CBRR. Soyez assurés que vos commentaires afin d'assurer l'avancée du Plan directeur de l'eau ont été des plus judicieux. Merci!

Sur une note plus politique, il y a déjà plusieurs mois que la région du Bas-Saint-Laurent a présenté au gouvernement du Québec une proposition d'entente spécifique sur la gestion de l'eau. À travers ce projet collectif, les organisations de bassin versant (OBV) du Bas-Saint-Laurent recherchaient un meilleur financement, mais également une stabilité financière garante d'un succès pour la gestion intégrée de l'eau de leur bassin versant. Malheureusement, la réponse se fait attendre, et ce, malgré l'annonce de 15 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans pour les OBV du Québec. Il est possible que les auditions publiques dans le cadre du projet de loi 92, dont une section importante traite de la gouvernance de l'eau, ralentissent le processus de décision dans ce dossier, mais pendant ce temps, ce sont encore et encore nos organisations qui en souffrent. En étroite collaboration avec nos partenaires régionaux (Conseil régional des éluEs, Conseil régional de l'environnement, etc.), je continuerai de suivre l'évolution de ce dossier, notamment en ce qui concerne le respect de notre organisation qui a investi énormément d'efforts et de temps à l'avancement de la gestion de l'eau dans la région. Je vous souhaite un très bel automne et vous transmets mes meilleures salutations.

Salutations!

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Bonjour! À la lecture de notre bulletin de liaison, vous constaterez que les derniers mois furent remplis de projets dédiés à la sensibilisation des usagers ainsi qu'à la réalisation d'actions terrain pour la protection et la mise en valeur du milieu hydrique.



Aussi, notre plus vaste chantier, le Plan directeur de l'eau (PDE), chemine rapidement vers la troisième et dernière consultation publique. Travaillant actuellement sur le plan d'action du PDE, le CBRR prévoit réaliser cette consultation à l'hiver 2009 et ainsi déposer, auprès du gouvernement du Québec, le premier PDE du bassin versant de la rivière Rimouski au printemps 2009. Déjà, le plan d'action s'annonce plein de défis pour les acteurs de l'eau : protection de la qualité de l'eau, acquisition de connaissances sur les eaux souterraines, protection des écosystèmes aquatiques sensibles, etc.

En parallèle au PDE ainsi qu'aux différents projets de la corporation, le CBRR participera dans les prochains mois, à titre de partenaire, à l'avancée de plusieurs autres dossiers, dont le Plan d'action régional contre les floraisons d'algues bleu-vert. Bref, un automne chargé!

Bonne lecture!

EN ROUTE VERS LE PLAN D'ACTION!

Les prochains mois seront consacrés à l'avancement de la 4^e étape du cycle de gestion du Plan directeur de l'eau, soit l'élaboration du plan d'action. Pour ce faire, il faudra définir les actions possibles pour atteindre les résultats escomptés en correspondance avec les enjeux, les orientations et les objectifs préalablement définis.

Ces actions devront être chiffrées et caractérisées en identifiant le maître d'œuvre potentiel, en déterminant un échéancier envisageable et en spécifiant le suivi nécessaire. C'est donc à cette étape que les acteurs de l'eau (OBNL, ministères, municipalités, MRC, autochtones, citoyennes et citoyens, etc.) s'engageront dans la réalisation des solutions visant l'atteinte des objectifs. Bref, un défi environnemental, économique, social, politique et culturel!

Plan directeur de l'eau

LA SECONDE CONSULTATION PUBLIQUE!

Le Conseil de bassin a complété son rapport concernant la consultation publique qu'il a tenue de la mi-janvier à la fin mars 2008 sur les enjeux, les objectifs et les orientations de son Plan directeur de l'eau (PDE). Lors des trois séances de consultation, qui ont eu lieu à Saint-



Consultation de Rimouski

Valérien, à Rimouski et à Saint-Narcisse, le CBRR a présenté le portrait du bassin versant de la rivière Rimouski. Les gens rencontrés étaient appelés à s'exprimer au sujet des choix qui ont été faits à l'intérieur du Plan directeur de l'eau, en matière d'orientations, d'objectifs et d'enjeux.

Dans l'ensemble, les participants étaient en accord avec les choix faits par le CBRR.

Toutefois, ils lui ont fait part d'un certain nombre de préoccupations. Entre autres, ils ont souligné que la réglementation environnementale appliquée par les municipalités devait l'être de manière uniforme, sur l'ensemble du territoire. Plusieurs réclament que le Règlement sur l'évacuation des eaux usées des résidences isolées soit davantage respecté et ils souhaitent que l'on sensibilise les utilisateurs des plans d'eau et les gestionnaires des territoires publics à la problématique d'espèces envahissantes (Dydimio, moules zébrées, etc.). Parmi les autres points qui ont été recueillis, soulignons : le soutien des municipalités et des villégiateurs dans la réalisation d'action prioritaires (règlements, fosses septiques, etc.); la participation de l'ensemble des acteurs qui oeuvrent à l'échelle de territoires, afin qu'ils se concertent sur les actions à entreprendre; la sensibilisation auprès des groupes concernés; les possibilités de développement et la protection de la rivière Rimouski dans son ensemble.

Au cours des prochains mois, le CBRR travaillera à l'élaboration du plan d'action, c'est-à-dire à l'étape 4 du PDE, en tenant compte des choix et des objectifs spécifiques, qui comportent notamment les ajouts et les priorités, tels qu'exprimés par les participants lors de la consultation publique.

Ce plan d'action fera l'objet d'une dernière consultation publique, prévue à l'hiver 2009. Pour plus d'information, vous pouvez prendre connaissance du rapport de consultation disponible sur notre site Internet : www.cbrr.org.



Cycle d'élaboration d'un PDE

LAC EN VILLÉGIATURE

LA SUITE

De nouveau cet été, le projet d'information, de sensibilisation et de mise en valeur de plusieurs lacs en villégiature situés sur le territoire de la MRC de Rimouski-Neigette et du bassin versant de la rivière Rimouski s'est déroulé avec succès.

En tout, plus de 400 propriétés bordant les rives des lacs Neigette, à la Truite, des Joncs, Noir, Linda, Shaw, Macpès, Pointu et Gasse ont fait l'objet d'une visite des biologistes du CBRR.

Lors de ces journées, notre équipe offrait aux villégiateurs des cliniques gratuites sur les bonnes pratiques à adopter : restauration et protection des bandes riveraines, utilisation de savons sans phosphate, etc. Un volet mentorat est destiné aux villégiateurs des lacs qui n'ont pas été visités. Ce volet s'applique autant dans l'assistance aux personnes désirant former une association de protection environnementale pour leur lac que dans le suivi effectué auprès des regroupements déjà formés.

LAC EN VILLÉGIATURE À L'EXTÉRIEUR DU BASSIN VERSANT

Dans le cadre du plan d'intervention sur les algues bleu-vert du gouvernement du Québec, le CBRR a pour mandat de faire de la sensibilisation auprès des résidents et villégiateurs des plans d'eau « orphelins », c'est-à-dire ceux qui ont connu des épisodes de floraisons de cyanobactéries, mais qui n'ont pas d'organismes de bassin sur leur territoire. Dans ce contexte, des actions ont été menées afin de rencontrer les riverains de ces lacs.

C'est ainsi que plus de 70 riverains des lacs Saint-Mathieu et Petit-Saint-Mathieu se sont présentés à une rencontre d'information organisée par des biologistes du CBRR qui, pour l'occasion, étaient appuyés par la municipalité de Saint-Mathieu et l'association de protection environnementale de l'endroit. Ces personnes sont venues exprimer leurs inquiétudes et prendre connaissance des bonnes pratiques à adopter pour améliorer la qualité de l'eau de leurs lacs.

Les lacs à Vaillancourt, à Saint-Valérien, et à l'Anguille, à Saint-Anaclet, ont également fait l'objet d'une visite, cette fois-ci, terrain. Les propriétaires ont reçu les derniers outils d'information développés par le gouvernement.

CAMPAGNE DE DISTRIBUTION D'ARBRES - PRINTEMPS 2009

Dans le cadre du Plan d'intervention sur les algues bleu-vert du gouvernement du Québec, le Conseil de bassin de la rivière Rimouski (CBRR) prépare présentement une campagne de distribution d'arbres pour le printemps 2009. Cette campagne consiste à distribuer gratuitement des arbres aux riverains désireux de mieux protéger leur rive et qui résident aux abords des lacs faisant l'objet de la campagne de sensibilisation et d'information effectuée par l'équipe de biologistes du CBRR, depuis 2006.

Afin de répondre aux préférences et aux besoins des différents villégiateurs, plusieurs espèces d'arbres, comprenant des feuillus et des résineux, sont offertes par le gouvernement. Toutefois, la disponibilité et la quantité des essences ne peuvent être garanties en raison des conditions externes de croissance des plants fournis (conditions météorologiques, semences disponibles, etc.).

Rappelons que cette distribution est rendue possible grâce au financement du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec ainsi qu'au ministère des Ressources naturelles et de la Faune qui fournit gratuitement les plans.

À LA RECHERCHE DE L'ANGUILLE D'AMÉRIQUE VOUS! L'AVEZ-VOUS VUE?

Le Conseil de bassin de la rivière Rimouski (CBRR) et Pêches et Océans Canada demandent à la population et aux pêcheurs sportifs leur collaboration pour recenser l'anguille d'Amérique sur le territoire du bassin versant.

Le CBRR et Pêches et Océans Canada souhaitent répertorier les captures d'anguilles qui ont été faites sur le territoire du bassin versant de la rivière Rimouski, au cours des dernières années (voir la localisation du bassin versant sur le site du CBRR : <http://www.cbrr.org/pages/bassin-versant.php#localisation>). Nous sollicitons particulièrement la collaboration des pêcheurs sportifs qui auraient effectué une ou des captures fortuites lors d'un séjour de pêche sur les lacs et les cours d'eau du bassin versant de la rivière Rimouski. Pour signaler une prise, il suffit de remplir la version électronique du formulaire disponible sur le site Internet du Conseil de bassin de la rivière Rimouski, au www.cbrr.org. Les propriétaires de lots boisés où l'on retrouve des plans d'eau sont également invités à nous faire part des captures récentes ou historiques de l'anguille d'Amérique.

Cette espèce est actuellement en déclin dans plusieurs régions du Canada. Trois projets pilotes seront réalisés simultanément en Ontario, dans les Maritimes et dans le bassin versant de la rivière Rimouski, afin de redonner à l'anguille un accès aux habitats en eau douce qui sont actuellement perdus, mais qui étaient historiquement accessibles. Cette perte est principalement liée à la présence d'obstacles aménagés par l'homme (barrage, ponceaux, etc.). Dans ce contexte, la collaboration du public nous permettra de mieux évaluer l'impact de ces obstacles sur la distribution de l'anguille dans le bassin de la Rimouski.

Pour plus d'information, communiquez avec l'équipe du Conseil de bassin de la rivière Rimouski, au 418-724-5154.



Anguille d'Amérique
Source : Pêches et Océans Canada

TABLE MVRR 2

PLAN DE MISE EN VALEUR HARMONISÉE ET CONCERTÉE DU CORRIDOR DE LA RIVIÈRE RIMOUSKI

Le 7 mai dernier avait lieu la 3^e rencontre de la Table MVRR 2. Réunis en ateliers, les membres ont échangé sur la vision, les enjeux, les orientations, les objectifs et les pistes d'action préalablement définis par un comité aviseur. Les nombreuses discussions ont permis de modifier et de compléter le document de travail dans lequel on retrouve le portrait et le diagnostic du corridor de la rivière Rimouski en lien avec le développement des activités récréatives et récréotouristiques.

Les prochaines étapes consistent à s'assurer de l'adhésion de tous les membres de la Table MVRR 2 au document de travail et, par la suite, à compléter le plan de mise en valeur par la rédaction du plan d'affaires. À suivre ...

JOURNÉE DES ADMINISTRATEURS

Le 12 septembre dernier, pour une troisième année consécutive, le CBRR tenait sa journée des administrateurs.

Cette année, les sujets concernés étaient, entre autres, la dynamique glacielle et les risques naturels (équipe de géomorphologie fluviale de l'UQAR); le projet de gestion intégrée des sous-bassins des ruisseaux Levasseur et Savane (Fédération de l'UPA); les algues bleu-vert (problématique, situation été 2008, les îlots flottants – expérimentation, etc.) (Association de protection de l'environnement du lac à l'Anguille); et la visite de la Réserve Duchénier sous les thèmes « faune-forêt » (Groupe Lebel).

Malgré la pluie, les administrateurs ont pu prendre connaissance, version terrain, de dossiers qu'ils n'ont pas nécessairement l'occasion de connaître autrement que par des présentations orales ou sur papier.

PROJET DE GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU EN MILIEU AGRICOLE : LES RUISSEAUX LEVASSEUR ET DE LA SAVANE

Pour la deuxième année de ce projet en milieu agricole, tous les propriétaires ciblés, une vingtaine en tout, ont été rencontrés. La plupart d'entre eux ont accepté de participer à la seconde partie du projet, soit l'analyse du cours d'eau aux abords de leur propriété. Cet été, le CBRR a entrepris les travaux d'analyse des indices d'intégrité biotique (IIB), qui permettront de dresser un portrait provisoire de l'état de santé des écosystèmes des cours d'eau dans ces secteurs. Les résultats seront connus durant l'automne.

La caractérisation des zones riveraines servira également à établir les diagnostics dans l'analyse des bandes riveraines, de l'érosion et de la présence de sédiments dans l'eau.

Des cahiers de producteurs seront réalisés pour chaque entreprise, afin de leur donner un portrait détaillé du cours d'eau qui traverse leur propriété, tout en leur indiquant, si nécessaire, les améliorations qui pourraient être apportées pour éradiquer, s'il y a lieu, un problème.

Une pêche électrique sera également effectuée pour capturer et dénombrer les différentes espèces de poissons vivant dans les bassins versants des ruisseaux Levasseur et de la Savane.

Le portrait servira à mettre en place, selon les résultats obtenus, une échelle de priorité pour la réalisation d'actions qui devraient débiter au printemps prochain.



Cours d'eau en milieu agricole

SOIRÉE DE RECONNAISSANCE POUR LES RIVERAINS DES LACS PLOURDE, PETIT FERRÉ ET FERRÉ

C'est avec joie que le Conseil de bassin de la rivière Rimouski (CBRR) a souligné le 27 mars dernier, par le biais d'une soirée de reconnaissance, la participation des villégiateurs des lacs Plourde, Ferré et Petit lac Ferré, dans le cadre du projet de conservation volontaire de leur plan d'eau.

Les villégiateurs célébrés à cette occasion ont tous accepté de signer une déclaration d'intention de conservation volontaire de leur plan d'eau, signature reposant sur l'honneur. Cet engagement a pour objectif premier de protéger le patrimoine écologique des lacs concernés, pour le bénéfice des riverains et celui des générations futures.

Durant cette soirée, le Conseil de bassin a remis à chaque signataire un cahier personnalisé dans lequel on retrouve le bilan de santé de leur lac, des photos et des recommandations relatives aux actions que ces propriétaires ou organismes peuvent poser pour le conserver et améliorer sa santé. On leur a également remis un laminé visant à saluer leur participation volontaire dans ce projet et un guide de renaturation des berges.



Avec la signature de la déclaration d'intention de conservation volontaire, les riverains des lacs Plourde, Ferré et Petit Ferré sont prêts à mettre en œuvre la préservation de leur plan d'eau. Le Conseil de bassin les appuiera dans leurs démarches sous forme de « mentorat » et de soutien technique. Au cours des prochaines années, le Conseil de bassin espère voir les villégiateurs des autres lacs du territoire se regrouper dans des associations environnementales afin également de protéger et de préserver leur plan d'eau.

FORUMS SUR LES ALGUES BLEU-VERT

Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent, en partenariat avec les organismes de bassin versant de la région, dont le Conseil de bassin de la rivière Rimouski (CBRR), a organisé trois forums régionaux sur les algues bleu-vert, en juin dernier à Notre-Dame-du-Lac, Sayabec et Rimouski.

À la suite de ces forums et des commentaires reçus, un plan d'action de lutte et de prévention des floraisons d'algues bleu-vert au Bas-Saint-Laurent a été élaboré par un comité directeur, dont fait partie le CBRR. Ce plan d'action, d'une durée de trois ans (2008 à 2011), s'adresse principalement aux acteurs directement concernés et au grand public.

La sensibilisation, l'information, l'amélioration des connaissances sur le sujet et la recherche de solutions adaptées à la réalité régionale découlent de ce plan.

Rappelons que chaque année plusieurs plans d'eau de la région sont aux prises avec le phénomène d'algues bleu-vert.



Le gouvernement du Québec a d'ailleurs dévoilé les résultats des lacs touchés cette année par une floraison d'algues bleu-vert. Il est à noter qu'aucun plan d'eau à l'intérieur du bassin versant de la rivière Rimouski n'a été touché cet été.

À SURVEILLER !

À l'heure actuelle, le territoire du bassin versant compte trois associations environnementales de lacs dûment formés. La première à naître a été le Comité environnemental du lac Plourde, dans le secteur de Saint-Narcisse-de-Rimouski. L'Association des propriétaires du lac Linda à Rimouski ainsi que l'Association de protection de l'environnement du Grand lac Ferré à Saint-Narcisse ont été respectivement formés en mars et juin dernier. Plusieurs autres comités sont en voie de formation.

L'ÉQUIPE DU CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE RIMOUSKI :

Sébastien Ross
Directeur général

Maxime Gendron
Directeur adjoint

Claude Normand
Chargée de projet

Héloïse Drouin
Technicienne en biologie

Nathalie Charest
Agente de communication

PRINCIPAUX PARTENAIRES FINANCIERS DU CBRR :

